

POUR LA MONTAGNE

Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne - décembre 2025 - n°376 - 6 €

DOSSIER

Le programme Montagne de la Banque des territoires

Durabilité

Comment les stations réduisent
leur impact environnemental

Logement

L'habitat participatif,
une solution
face à la spéculation



DOSSIER

Demandez le « programme Montagne »



Partenaire des collectivités pour le financement et le support en ingénierie des collectivités, la Banque des territoires et le Groupe Caisse des dépôts accompagnent le développement des territoires de montagne depuis les années 1960. À l'heure du déploiement d'un ambitieux programme Territoires de montagne, PLM décrypte tous les leviers qu'il offre aux élus.

La directrice du réseau de la Banque des territoires détaille à PLM les enjeux et les possibilités d'accompagnement pour la montagne permis par les 6 milliards d'euros engagés par la Banque sur les cinq prochaines années.

PLM : Pourquoi la Caisse des dépôts a-t-elle souhaité s'impliquer sur les sujets de la montagne en particulier ?

Gisèle Rossat-Mignod : Nous le savons, les territoires de montagne sont des espaces de vie et des espaces de ressources uniques qui couvrent un quart du territoire français et abritent 10 millions d'habitants : réservoirs de biodiversité et réserves d'eau essentiels pour notre pays. Ce sont aussi des moteurs économiques, culturels et de loisirs. Mais ils comptent aussi parmi les territoires les plus vulnérables face aux bouleversements climatiques, plus intenses et plus rapides qu'ailleurs.

La thématique du 41^e Congrès de l'ANEM posait parfaitement le sujet : quelle sera la montagne de demain ? Comment repenser le territoire face aux effets accélérés du changement climatique ? Comment se saisir des mutations économiques et des défis sociaux ? C'est pour répondre à ces sujets que nous avons engagé ce travail de renouvellement de notre offre.

PLM : Pourquoi maintenant ?

G. R.-M. : La Caisse des dépôts est un acteur historique du développement des stations de montagne depuis les années 1960. Son intervention ainsi que celle de ses filiales est structu-



↗
Gisèle Rossat-Mignod,
directrice du réseau de la Banque
des territoires

rante, j'en citerai quelques-unes : la Compagnie des Alpes, Transdev, Suez, La Poste ou celles dédiées à la gestion et à la protection des ressources naturelles comme la Société forestière et CDC Biodiversité.

Aujourd'hui, l'avenir de la montagne se dessine différemment d'il y a 50 ans. Nous avons été un partenaire du plan Avenir montagnes depuis son lancement en 2021, qui a permis d'enclencher plusieurs projets de transformation sur les territoires lauréats. Il nous apparaît désormais crucial de faire évoluer nos interventions et notre accompagnement pour répondre aux défis évoqués et aux attentes des élus, des acteurs économiques et associatifs. C'est l'objet de la feuille route pour la montagne que la gouvernance, autour d'Olivier Sichel et Antoine Saintoyant, a retenue.

PLM : Comment les propositions ont-elles été élaborées ?

G. R.-M. : Nous avons engagé il y a un an et demi une réflexion approfondie pour renouveler nos interventions. Nous avons beaucoup écouté le terrain, dont les acteurs locaux, les associations d'élus, les filiales du Groupe, nos directions régionales qui sont au quotidien aux côtés des porteurs de projet. Je tiens ici à souligner la contribution majeure de l'ANEM, dans plusieurs phases de nos travaux.

PLM : Quelles sont les ambitions et axes d'intervention du programme Territoires de montagne ?

G. R.-M. : Les contributions du programme Territoires de montagne s'articulent autour de trois enjeux que nous avons retenus :

- L'équilibre entre habitabilité et attractivité : comment aider les collectivités à proposer des conditions de vie optimales à leurs habitants, notamment sur l'accès au logement pour les résidents et les travailleurs, et l'accès aux services.
- Le soutien au développement économique et à sa diversification : comment anticiper les mutations économiques du tourisme, de l'agriculture et appuyer l'entrepreneuriat.
- La protection et la gestion durable des ressources : il s'agit d'identifier les vulnérabilités, anticiper les risques, les conflits d'usages, et préserver l'eau, les forêts ainsi que la biodiversité.

“ Nous voulons mettre en œuvre une nouvelle méthode basée sur la différenciation. ”

Gisèle Rossat-Mignod,
directrice du réseau de la Banque des territoires

La feuille de route du Groupe Caisse des dépôts sera déclinée territorialement par massif, par nos huit directions régionales concernées. Ce travail affiné à l'échelle territoriale sera partagé avec les filiales du Groupe, les partenaires locaux, les commissaires de massif, les associations d'élus... et disponible pour les nouvelles équipes municipales et intercommunales à la fin du printemps 2026. Nous voulons mettre en œuvre une nouvelle méthode basée sur la différenciation. S'il y a des impulsions nationales à donner, il y a surtout des priorités et des moyens à adapter aux besoins spécifiques de chaque massif.

PLM : Quels sont les moyens que la Banque des territoires va y consacrer ?

G. R.-M. : Nous nous engageons pour cinq ans, avec un budget de 6 milliards d'euros, pour accompagner les territoires de montagne dans leur transformation et développement. Avec l'ensemble des filiales présentes dans ces territoires, le Groupe propose de nouvelles pistes communes d'interventions, formant un continuum cohérent d'offres complémentaires, au service de vos projets.

INFOS CLÉS



Un programme de
6 milliards d'euros
sur cinq ans dont
5,5 milliards en prêts,
400 millions en
investissements dans des sociétés
de projets et
30 millions en ingénierie

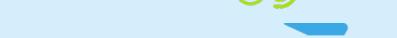


Alpes, Corse, Jura, Massif central,
Pyrénées, Vosges, La Réunion



Six axes prioritaires :
logement /habitat ;
eau et sols ; vulnérabilités ;
mutations économiques ;
économie ; services.

Feuille de route Groupe :



Zoom ... sur l'économie en montagne

Les activités économiques en montagne sont multiples : agriculture, tourisme hivernal et estival, artisanat, transformation du bois, production d'énergie... Historiquement engagée sur le volet touristique, la Banque des territoires a déjà accompagné plusieurs projets qui contribuent à la diversification comme au renforcement de l'attractivité. Dans les Vosges, une étude est en cours en vue de la valorisation et de la dynamisation de la Citadelle de Bitche. En financement, dans les Pyrénées, elle a accompagné la commune de Lanne-en-Barétous pour la réhabilitation du refuge d'Issarbe. Dans le Mercantour, elle a investi aux côtés d'autres opérateurs institutionnels locaux dans une résidence de tourisme à Auron. Dans le cadre du plan Avenir montagnes, la Banque des territoires a participé à de nombreux accompagnements en ingénierie auprès des chefs de projet et investit avec Atout France sur le sujet des copropriétés touristiques.

Toutefois, certaines activités reposent sur des modèles économiques spécifiques qui rencontrent des difficultés en raison des bouleversements climatiques et économiques. Compte tenu de ces transitions profondes, le Groupe Caisse des dépôts souhaite accompagner les changements économiques, participer à l'impulsion d'une nouvelle économie de la montagne et veiller à trouver un équilibre entre attractivité et protection des écosystèmes écologiques.

Ainsi, consciente que l'agriculture joue un rôle clé en montagne, la Banque des territoires va mobiliser son offre actuelle « transition agricole et alimentaire », et renforcer tout particulièrement auprès des acteurs en montagne les accompagnements disponibles sur le développement de circuits courts et de filières locales de qualité. En effet, les circuits courts se développent, tout comme le maintien du pastoralisme, essentiel à la préservation des paysages et de l'environnement, tout en incarnant une tradition gastronomique. Cependant, la transmission des exploitations reste une source d'inquiétude, tandis que des dilemmes se posent sur l'utilisation des terres entre tourisme, agriculture, sylviculture, production énergétique et protection de la nature.

Par ailleurs, la Banque des territoires, via son programme Territoires de montagne, propose un accompagnement renforcé auprès des territoires en mutations économiques sévères. Cela concerne les territoires supports de stations de ski ou thermales, mais aussi ceux qui dépendent d'une économie spécifique en forte difficulté. Les bouleversements que connaissent ces territoires sont tels qu'ils nécessitent un soutien renforcé, notamment sur les sujets de transition économique. L'enjeu pour ces territoires est d'anticiper leur reconversion et d'embarquer l'ensemble des acteurs locaux dans un nouveau projet économique. On sait que ce n'est pas simple, car c'est aussi une question d'identité. Ces phases de transition doivent être travaillées avec soin.



“ Le programme Territoires de montagne propose un accompagnement renforcé auprès des territoires en mutations économiques sévères. ”

Un accompagnement dédié

Il permet le cofinancement sur toute la durée du programme de chefs de projet spécialistes des questions économiques et qui bénéficient de moyens spécifiques :

- appuis pour des études techniques, pour l'organisation de concertations ;
- appuis méthodologiques, aides à la décision, partenaires associés comme la Bpifrance ou les Chambres de commerce.

Cet accompagnement sera proposé par les directions régionales de la Banque des territoires aux demandeurs les plus en difficultés sur le volet économique.

... sur les vulnérabilités en montagne

Les zones de montagne sont confrontées à une intensification des risques liés aux aléas climatiques : avalanches, éboulements, crues torrentielles, inondations, incendies de forêts, etc. Ces risques posent des défis significatifs pour l'aménagement du territoire et la vie des habitants comme des activités.

La spécificité des territoires de montagne réside dans la concentration de ces risques, qui sont non seulement de plus en plus fréquents mais aussi potentiellement dévastateurs. Les infrastructures sont particulièrement vulnérables et exposées aux risques : les routes, les ponts ou les tunnels, certains équipements exposés aux glissements de terrain, laves torrentielles ou chutes de pierres, les rendant impraticables et pouvant isoler des populations pendant des périodes plus ou moins longues.

La Banque des territoires a su être un soutien auprès de nombreuses collectivités lorsqu'une catastrophe survenait. La commune de Bessans a par exemple été accompagnée en financement à la suite d'une crue torrentielle en septembre 2025 pour remettre en état les éléments de voirie et de réseaux endommagés, et pour assurer les activités économiques (agricoles et touristiques). La Vallée de la Roya a également bénéficié de financements suite aux dégâts provoqués par la tempête Alex.

Les moyens mobilisés dans le cadre du programme Territoires de montagne visent à poursuivre et à renforcer ces accompagnements lorsque les territoires sont touchés par d'importants dégâts. Mais un des enjeux majeurs réside surtout dans l'anticipation et l'identification de risques pour intervenir en amont et sécuriser les infrastructures, les lieux et les habitants. La démarche ici serait de contribuer à la réduction des vulnérabilités. Pour cela, plusieurs solutions sont envisagées, notamment sur les infrastructures – rappelons que 57 % des ponts en France et 53 % des tunnels se situent en montagne. La Banque des territoires travaille au développement d'une solution digitale qui pourrait permettre d'identifier les infrastructures les plus vulnérables et détecter les travaux à prioriser. Mis gratuitement à disposition des collectivités garantes de ces infrastructures, cet outil constituerait une aide importante pour intervenir en amont d'une éventuelle catastrophe. Il sera complété de financements des expertises nécessaires pour établir le plan d'action opérationnel auprès des collectivités compétentes, en l'occurrence les départements comme les intercommunalités. La Banque des territoires pourra aussi mobiliser pour ce faire la gamme de prêts adaptés afin de financer sur le moyen/long terme les travaux eux-mêmes. L'organisme intervient donc de bout en bout pour adapter des infrastructures vulnérables.

La commune d'Aries-Espénan, située dans les Hautes-Pyrénées, a ainsi sollicité la Banque des territoires dans le cadre de la rénovation d'un ouvrage d'art après la mise en lumière de la fragilité du pont du Coustou le classant en fragilité orange. La commune a saisi la Banque d'une demande de prêt pour le financement des travaux de réfection de l'ouvrage : remplacement intégral du tablier du pont et protection anti-corrosion.

Dans le cadre de son programme Territoires de montagne, la Banque s'engage ainsi dans le but d'accompagner de manière très concrète ces territoires dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique.



© Freepix

“La Banque des territoires a su être un soutien auprès de nombreuses collectivités lorsqu'une catastrophe survenait.”

... sur l'eau et la biodiversité en montagne

La pression sur la ressource en eau est partagée par l'ensemble des massifs français. Partout, le changement climatique bouleverse les régimes hydriques. La diminution des périodes d'enneigement et de l'enneigement lui-même, essentiels à la régulation naturelle de la ressource et au tourisme hivernal, s'accompagne de sécheresses estivales de plus en plus fréquentes et longues. Les massifs sont souvent vus comme les châteaux d'eau de leurs territoires en aval, alors que leur ressource devient de plus en plus chahutée et que la réduction des neiges et des glaciers d'altitude limite une ressource stockée qui permettait le soutien à l'étiage. Sur l'ensemble des massifs, la gestion et l'utilisation de la ressource en eau sont sujets à débats, reflétant la crainte de ne plus avoir accès à la ressource pour certains acteurs. L'ensemble de l'écosystème montagnard est touché : tourisme, agriculture, population, industrie. Du fait de la géographie propre à la montagne, certains territoires regrettent de devoir assumer seuls les coûts de gestion des infrastructures, parfois très importants, sans avoir de soutien des territoires situés en aval.

Pour pallier tout potentiel conflit d'usages sur la ressource en eau et anticiper des crises, il est nécessaire d'accompagner les élus locaux à la mise en place de dialogues territoriaux complexes, réunissant l'ensemble des acteurs, afin d'adopter des stratégies de gestion commune et en adéquation avec les besoins de chaque secteur.



© Freepik

Des outils pour aider à une meilleure gestion de l'eau

Une expertise et une ingénierie dédiées ont été développées mettant plusieurs outils à disposition des élus :

- ➊ Une plateforme (<https://aquarepere.banquedesterritoires.fr/>) pour comprendre et anticiper les défis de l'eau sur les territoires.
- ➋ Une ingénierie sur-mesure pour accompagner les élus à la prise de décision.

La Banque des territoires se tient aux côtés des acteurs locaux pour les accompagner et les aider dans la prise de décision pour la gestion de cette ressource. Plusieurs types d'accompagnement peuvent être cités en exemple. La communauté de communes Champagnole Nozeroy, dans le Jura, a sollicité un prêt pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement. Dans les Alpes, la communauté de communes de Haute-Tarentaise a demandé un Aqua-Prêt de 8 971 000 euros pour la rénovation-extension d'une station d'épuration des eaux usées. La commune de Mieussy a également sollicité ce prêt pour la création d'une usine d'ultrafiltration.

Par ailleurs, les massifs sont reconnus comme des refuges de biodiversité forts. 43 % de la surface des massifs de métropole sont des espaces naturels protégés (avec sept parcs nationaux, dix-huit parcs naturels régionaux et huit grands sites). Mais ces refuges sont eux-mêmes sous pression : l'artificialisation, la fragmentation des habitats, l'arrivée d'espèces invasives, conjuguées aux effets du climat, impliquent une forte dégradation de la biodiversité en montagne. Certains territoires ont été dégradés. La renaturation est un enjeu fort pour ces espaces afin de restaurer les écosystèmes naturels en récréant des conditions favorables à la biodiversité et aux processus écologiques.

La Banque des territoires accompagne déjà les élus en conseil et financement dans leur stratégie d'acquisition de foncier visant à protéger les milieux. Dans le cadre du programme Territoires de montagne et dans chaque massif, plusieurs projets vont être sélectionnés pour accompagner à la renaturation des milieux, avec une priorité sur les sujets des milieux humides et les cours d'eau.

